

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, 19 octobre 2022

9 CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES EN AUTOCONSOMMATION POUR LE DÉPARTEMENT DU LOIR-ET-CHER ET SES COLLÈGES

Une initiative exemplaire pour atténuer les impacts de la crise énergétique

Philippe Guet, président du Conseil Départemental du Loir-et-Cher a dévoilé ce mardi 18 octobre la 1^{ère} des 9 centrales photovoltaïques prévues pour mise en service en 2023 sur les 8 collèges et le bâtiment des Archives départementales. Ces 9 centrales réalisées par Enerlis, SMAC et Artelia en autoconsommation permettront de couvrir 82% des besoins électriques de ces 9 bâtiments, limitant ainsi les charges additionnelles liées à l'augmentation des prix de l'énergie en 2023.



Profiter de la rénovation des toitures des collèges pour produire de l'énergie et la consommer localement

Conscients de la hausse tendancielle des prix de l'énergie depuis quelques années, le président du Département de Loir-et-Cher et son équipe ont lancé un projet d'installation de centrales photovoltaïques en autoconsommation individuelle pour répondre aux besoins électriques de 8 collèges et du bâtiment des archives départementales.

Les 8 collèges nécessitaient par ailleurs une rénovation de l'étanchéité de leurs toitures, ce qui a permis de mutualiser opportunément des travaux de rénovation et une véritable stratégie de production d'énergie locale et d'autoconsommation avec l'installation d'une puissance agrégée de 1,7MWc. La production d'électricité liée aux centrales sera capable de répondre aux besoins des bâtiments équivalents à la consommation annuelle moyenne de 360 logements en France.

Les bâtiments consommeront 23% de la puissance produite par les 9 centrales permettant ainsi de réduire la consommation d'énergie issue des réseaux électriques. Le reste de la production des centrales sera réinjecté sur le réseau électrique.

À terme, 100% de la consommation des collèges sera couverte grâce à l'installation de futures centrales qui viendront renforcer les installations déjà en place. Ces projets répondent à la volonté du département de construire un plan ambitieux de réduction de sa consommation, et de production d'énergie décarbonée.

Limiter les impacts de la crise énergétique en exploitant le potentiel solaire de bâtiments publics

Les prix de l'énergie ont connu depuis fin 2021 une augmentation exponentielle dont les collectivités locales ne sont pas protégées par le mécanisme de bouclier tarifaire du gouvernement. Seules les collectivités disposant d'un contrat de fourniture sur longue durée sont éventuellement protégées.

Face à cette situation de crise énergétique comparable au choc pétrolier de 1973, des efforts de sobriété énergétiques sont mis en place à court terme, mais une approche structurelle de production d'énergie locale s'avère être la meilleure alternative pour limiter l'impact sur les finances publiques du département. En 2023, le prix de fourniture du MWh selon la Commission de Régulation de l'Énergie est évalué en 400 et 500€*, soit une multiplication par 10 du prix un an auparavant. Par ailleurs, le prix du MWh produit en moyenne en France par du photovoltaïque est estimé à 100€ le MWh.

Le Retour sur Investissement des 9 centrales photovoltaïques est déjà drastiquement réduit en prenant en compte les prix de marchés auxquels seront exposés les collectivités locales en 2023.

Sensibiliser les élèves, les agents et les fonctionnaires à la maîtrise de l'énergie et aux nécessités de décarboner ses activités

La démarche de ce projet implique aussi une vraie réflexion sur la décarbonation des activités du département avec une sensibilisation des agents du département, des fonctionnaires de l'éducation nationale et des élèves. Les territoires comme le département de Loir-et-Cher contribuent ainsi à l'atteinte des objectifs de réduction des Gaz à Effet de Serre (GES) afin de respecter la trajectoire globale des +1,5°C et la neutralité carbone en France pour 2050.

En tant que relais des politiques nationales à l'échelle locale, le président du département de Loir-et-Cher affirme par ce projet le rôle primordial des collectivités locales dans la lutte contre le réchauffement climatique et la limitation de ses effets auprès de leurs administrés.

*Déclaration de Emmanuelle Wargon, président de la CRE le 3/10/2022 au micro de BFM TV
« Si vous êtes autour de 400 et 500 euros le mégawattheure pour un an, c'est à peu près le prix du marché... »

Citations

« La rénovation énergétique doit inclure au cœur de sa réflexion une véritable stratégie de production d'énergie locale des territoires. Dans le contexte énergétique et climatique que nous connaissons, le Conseil départemental réalise une opération exemplaire d'économie d'énergie sur une durée d'au moins 20 ans. Il est désormais urgent d'accélérer et de généraliser les projets de ce type. » **précise Philippe Guet, le Président du Conseil départemental de Loir-et-Cher.**

« L'autoconsommation alliée à une approche d'isolation thermique et d'efficacité énergétique est certainement l'un des meilleurs atouts dans la lutte de nos clients contre la flambée des prix de l'énergie et le combat contre le réchauffement climatique. Il s'agit d'un modèle répliquable à grande échelle pour tous les bâtiments tertiaires publics. » affirme **Pierre-Marie Berlingeri, Directeur de la Business Unit Solaire du groupe ENERLIS.**

« Repenser notre manière de construire et de rénover les bâtiments est primordial pour répondre aux enjeux environnementaux et faire face à la crise énergétique que nous traversons. Ce projet en est la parfaite illustration. Il constitue une opportunité pour SMAC de concevoir et de proposer au Conseil Départemental une solution sur-mesure qui allie isolation thermique performante (pour limiter les déperditions énergétiques), solutions d'étanchéité durables et production d'énergie solaire. Le bénéfice est double : baisser durablement les factures d'énergie et améliorer le confort des occupants. » **précise Franck Davoine, Président de SMAC.**

« Les équipes d'Artelia sont ravies d'accompagner le Conseil départemental du Loir-et-Cher dans ce projet photovoltaïque majeur qui s'avère encore plus nécessaire dans le contexte de crise énergétique. L'autoconsommation devient un levier d'économie d'énergie et de maîtrise des charges d'exploitations liées à l'électricité dont le prix est devenu très élevé » affirme **Jérôme MERCIER, Directeur de Projets Energie et Carbone chez Artelia.**

À PROPOS D'ENERLIS :

Enerlis est un groupe énergétique indépendant présent en France et en Europe. Opérateur global de la transition énergétique, Enerlis propose une approche intégrée : il articule ses savoir-faire en efficacité énergétique et énergies renouvelables (borne de recharge, solaire, petite hydroélectricité, hydrogène bas carbone...) pour les secteurs du bâti et de la mobilité. Il conçoit, réalise et finance les projets de rénovation énergétique de ses clients publics et privés en s'engageant sur les résultats. Créée en 2013, Enerlis a réalisé en 2021 un chiffre d'affaires de 130 millions d'euros. Elle emploie aujourd'hui 200 collaborateurs.

A PROPOS DE LA SMAC:

SMAC est une Entreprise de Taille Intermédiaire (ETI) indépendante et française, spécialisée dans les travaux d'étanchéité, de façade et d'entretien et maintenance de l'enveloppe du bâtiment.

*La mission de SMAC : **Concevoir, construire et entretenir de manière éco-responsable l'enveloppe de notre patrimoine immobilier d'aujourd'hui et de demain.** L'entreprise accompagne ainsi ses clients dans la conception (grâce à ses bureaux d'études) et la mise en œuvre de solutions destinées à réduire la consommation d'énergie de leurs bâtiments.*

SMAC compte aujourd'hui 2100 collaborateurs répartis dans 60 établissements en France et quatre filiales à l'international (Espagne, Maroc, Chili et Pérou). En 2021, SMAC a réalisé un chiffre d'affaires de 405 millions d'euros.

A PROPOS D'ARTELIA :

Artelia est un groupe international multidisciplinaire de conseil, d'ingénierie et de management de projet dans les secteurs du bâtiment, des infrastructures, et de l'industrie. Fort de 7 000 collaborateurs, Artelia est un leader français du secteur avec un chiffre d'affaires de 745 M€ en 2021 et une présence dans plus de 40 pays en Europe, Afrique, Moyen-Orient, Asie Pacifique et Amériques. Artelia est détenue à 100 % par ses managers et salariés.*